

NOTICE TECHNIQUE

BOITE A COIN DROITE ANCIENNEMENT DIN 15315

DOMAINE D'APPLICATION

Les boites à coin droites anciennement DIN 15315 peuvent être utilisées uniquement avec des câbles qui ont été déterminés conformément aux prescriptions techniques en vigueur concernant les monte-charges et ascenseurs. Ces boites à coin ne sont pas utilisables avec des câbles dont la résistance à la rupture du fil dépasse 1 770 N/mm².

La charge admise pour un montage dépend principalement de la charge du câble choisi. C'est pourquoi elle ne peut être déterminée que par le câble effectivement utilisé.

MONTAGE

Le corps et le coin de la boite à coin doivent être inspectés avant le montage afin de s'assurer qu'ils ne présentent aucun défaut pouvant affecter sa bonne utilisation.

Pour le montage, la goupille qui maintient le coin dans le corps de la boite doit être enlevée, elle n'est pas utilisée. Sa seule utilité est d'éviter d'égarer ou mélanger le coin lors du transport et du stockage. Afin d'éviter de dissocier dangereusement un corps et son coin correspondant (même désignation, même origine, même modèle) il est fortement recommandé de les assembler lors d'un démontage, un transport, un stockage.

Il est impératif que le corps et le coin correspondent tous deux au câble utilisé. Dans le cas contraire le câble peut glisser et se désolidariser de la boite à coin. Toute modification sur le coin ou le corps de la boite est interdite.

Il est strictement interdit d'utiliser un corps avec un coin provenant d'un autre fabricant que celui de la boite à coin d'origine, même s'il est utilisé pour un diamètre de câble identique.

Le brin mort du câble doit être suffisamment long pour bloquer l'ensemble conformément à la figure 1.

Pour l'empêcher de glisser, le brin mort du câble doit être sécurisé conformément à la figure 1. Si une autre solution est utilisée, elle doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Le serre-câble a pour fonction d'éviter au câble de glisser avant que l'ensemble coin/câble ne soit correctement bloqué. En aucun cas la semelle du serre-câble ne doit être positionnée sur le brin mort du câble. La distance A doit impérativement être respectée (voir Figure 1 ci-dessous).

Afin d'éviter que l'extrémité du câble ne s'effiloche, il est recommandé de le ligaturer (à l'aide de ruban adhésif par exemple).

Lors du montage il est impératif de s'assurer que l'ensemble coin/câble se loge correctement au fond du corps de la boite. Pour ce faire, il est nécessaire de tirer sur les deux brins du câble simultanément. Au besoin une cale en bois et un marteau peuvent être utilisés pour enfoncer le coin. Pour finaliser le montage, une charge correspondant à minimum 10% de la charge de rupture du câble doit être appliquée.

En cas de remplacement ou remontage d'une boite à coin, le câble doit être raccourci afin de supprimer la partie qui a pu être écrasée ou endommagée par l'utilisation antérieure.

Avant utilisation il est impératif de s'assurer que l'ensemble coin/câble soit correctement logé bien au fond du corps de la boite. Dans le cas contraire, le coin pourrait se déloger, particulièrement si la câble est neuf.

Si le câble est détendu, le coin peut se déloger et l'ensemble doit être manipulé avec précaution.

Avant la mise en service il est impératif de s'assurer que l'axe de la boite à coin est bien sécurisé.

Les boites à coin droites anciennement Din 15315 ne peuvent pas être utilisées par des températures négatives.

CONTROLE

Lors du contrôle du câble et de la boite à coin, une attention particulière doit être portée :

- aux dommages sur le câble, par exemple: effilochage, écrasement...
- aux dommages sur le corps de la boite à coin, par exemple: fissures, déformation...
- à l'état et au bon positionnement du coin.
- à l'état et au bon positionnement de l'ensemble axe/goupille.

A chaque démontage les parties non visibles doivent être inspectées: le coin, la paroi interne du corps de la boite, ainsi que la partie du câble logée dans le corps. Les éléments défectueux doivent impérativement être remplacés.

Si la boite à coin est exposée à de hautes températures (un incendie par exemple), elle doit être mise hors service et entièrement remplacée.

0,2 x L ≤ A ≤ 0,4 x L

Figure 1

Serre-câble selon la norme EN 13411-5

Le serre-câble doit être monté à une distance A comprise entre 20% et 40% de la hauteur du coin. Si la distance A est trop faible, le câble peut se déformer. Si cette distance est trop importante, le câble peut se dégager.